

Questions orales

Le député sait que nous avons participé à des discussions avec cette industrie. Il sait également que nous lui avons donné notre appui, et que nous continuerons de le lui donner.

* * *

LE PLOMB ET LE MERCURE

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Madame la présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Au début de la semaine, le ministre des Consommateurs et des Sociétés a déclaré à la Chambre que les fabricants de peinture avaient, de plein gré, cessé d'utiliser du plomb dans leurs produits. Pourtant un rapport émanant de son propre ministère contredit cette déclaration et révèle clairement que le plomb et le mercure contenus dans la peinture continuent de mettre en danger la santé des enfants, même avant leur naissance.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'interdire le plomb et le mercure dans la peinture? Pourquoi refuse-t-il de collaborer avec les fabricants qui lui ont pourtant demandé de bannir ces substances afin de protéger nos enfants?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la présidente, je vais répondre à cette question au nom du ministre des Consommateurs et Sociétés. À ce que je sache, il existe encore beaucoup de maisons qui ont été peintes à une époque où l'on ignorait les dangers du plomb. La peinture à forte teneur en plomb utilisée dans les travaux de rénovation ou autres constitue un danger. C'est tout ce que le ministre des Consommateurs et Sociétés a déclaré. Il y a un danger dans cela.

En ce qui concerne l'interdiction générale de ces produits, je suis sûr que le député reconnaîtra qu'elle en vaut la peine s'il y a risque de contact avec la peau, mais que cela ne rime à rien dans le cas contraire.

• (1150)

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Madame la présidente, le ministre a clairement déclaré que la collaboration avec les fabricants avait permis d'éliminer la peinture au plomb, mais ce n'est pas le cas.

Un porte-parole sur la question de l'innocuité des produits a fait savoir il y a plusieurs mois à la radio qu'un règlement était en voie de rédaction. Les fabricants de peinture ont demandé au gouvernement en septembre 1990 d'interdire l'addition de plomb et le mercure dans

toutes les nouvelles peintures. Le gouvernement n'a pas donné suite à cette demande.

Pour le dire carrément, combien d'enfants devront encore être empoisonnés avant que le gouvernement ne fasse ce que l'industrie et les gens en général ont demandé, c'est-à-dire interdire l'addition de plomb et de mercure dans la peinture? C'est aussi simple que cela.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la présidente, je ne crois pas qu'il y ait une controverse là-dessus. Personne dans cette Chambre ne nie que le plomb et le mercure sont des poisons et qu'il faudrait les éliminer autant que possible afin d'éviter que ces substances n'entrent en contact avec la peau.

La députée n'aide certainement pas sa cause en déclarant ici que des enfants sont en train de mourir dans ce pays à l'instant même à cause de ces substances. C'est faux et elle le sait. Je me demande pourquoi elle se sent obligée de chercher à faire peur aux Canadiens plutôt que de faire valoir, d'une façon logique et raisonnable, que l'usage du plomb et du mercure devrait être limité.

Il n'est pas nécessaire de semer la panique en disant que des enfants meurent à cause de cette situation.

* * *

**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
CANADA—ÉTATS-UNIS**

M. Felix Holtmann (Portage-Interlake): Madame la présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

J'ai entendu le ministre déclarer à la Chambre que le Canada avait accru substantiellement ses exportations de produits agricoles grâce à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

Quelle est la véritable ampleur de l'accroissement du commerce avec les États-Unis? Le libre-échange a-t-il eu des effets négatifs sur les offices de commercialisation qui existent actuellement au Canada?

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Madame la présidente, le député a raison d'attirer l'attention de la Chambre sur l'accroissement des exportations après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

Depuis le 1^{er} janvier 1991, le commerce de produits agricoles a augmenté de quelque 25 p. 100. C'est beaucoup, madame la présidente, lorsque vous pensez au pourcentage de produits agricoles importés. Les importations au Canada n'ont augmenté que de 16 p. 100. Dans le